



A Dijon le 21 juin 2023

A Monsieur le recteur d'académie

Objet : recrutement des candidats sur listes complémentaires aux concours du CRPE 2023

Monsieur le recteur,

Ce mardi 20 juin, se tenait le CSA ministériel. Le ministère, interrogé par la FNEC FP-FO indique qu'il a « donné des consignes de recrutement. » des listes complémentaires dans les académies.

Les besoins criants de personnels dans les écoles de Côte d'Or, de l'Yonne, de Saône et Loire ont conduit à recruter cette année des dizaines d'enseignants contractuels.

Nul doute que ces besoins seront tout aussi manifestes à la rentrée prochaine. Monsieur le recteur, vous avez à votre disposition pour les couvrir 79 candidats aux concours inscrits sur les listes complémentaires des concours. Ils ne demandent qu'à enseigner en tant que fonctionnaires d'Etat, avec toutes les garanties qui se rattachent à ce statut.

Nous vous demandons donc sans attendre le CSA académique du mercredi 28 juin de procéder au recrutement de la totalité des 79 candidats aux trois concours publics de recrutement des professeurs des écoles de l'académie de Dijon en tant que fonctionnaires stagiaires.

Veillez agréer Monsieur le recteur l'expression de mes salutations respectueuses.

Virginie Alvarez, secrétaire départementale du SNUDI-FO 21
Nathalie Bourseret, secrétaire départementale du SNUDI-FO 71
Lucas Romain, secrétaire départemental du SNUDI-FO 89